

L'enseignement qualifiant : une force à mettre en valeur

L'enseignement technique et professionnel a constitué durant de longues années un instrument d'ascension et d'émancipation sociales. Elles sont aujourd'hui souvent perçues comme des filières de relégation, alors qu'elles s'adressent à un jeune sur deux dans la tranche d'âge concernée et que beaucoup débouchent sur de réels parcours de réussite, tant scolaire que professionnelle. Il faut cependant mettre fin à l'hypocrisie qui consiste à tolérer que demeurent de réelles impasses éducatives qui confrontent les jeunes à un contexte d'apprentissage démotivant. L'état de l'enseignement qualifiant aujourd'hui ne permet par ailleurs plus de répondre aux besoins de certaines entreprises, notamment dans les secteurs techniques et de la construction, piliers de l'économie verte prônée par Ecolo.

Différentes mesures peuvent être prises au niveau de la Province pour renforcer cet enseignement et diminuer le taux d'échec scolaire

- Quand c'est possible, il convient d'éviter de séparer physiquement l'enseignement général et technique de transition d'une part et l'enseignement technique et professionnel de qualification d'autre part. La proximité des filières sur un même site favorise en effet une mixité des élèves.
- L'enseignement provincial doit soutenir les formations à valeur ajoutée technologique et dans les nouvelles filières vertes (bioconstruction, énergies renouvelables, etc.) plutôt que les formations peu qualifiantes. La Communauté française doit encourager ce type de filières et les initiatives provinciales en la matière, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement. Lorsqu'une formation peu qualifiante est insuffisamment peuplée, l'enseignement provincial doit oser repenser son offre de formation vers cet objectif. La requalification des enseignants de ces sections vers les nouvelles filières est un enjeu majeur, pour garantir la faisabilité de ce type de mesures. La Province doit prendre en charge cette requalification et, de manière générale, la formation permanente des enseignants du qualifiant.
- Dans le même ordre d'idées, l'enseignement provincial doit accentuer son recours aux nouvelles technologies dans tous les secteurs de formation qu'il propose. Pour s'inscrire dans la vague des « emplois verts », l'école a besoin à la fois d'une évolution des compétences enseignées mais aussi du matériel mis à la disposition des étudiants. Des pistes de collaboration avec les centres IFAPME, les centres de technologies avancées, les centres de compétences wallons et bruxellois, ainsi qu'avec les autres réseaux d'enseignement pourraient être explorées. En matière d'agriculture-horticulture, transformer le site de La Hulpe de l'ITP en centre d'agriculture durable, avec un pôle centré sur l'agriculture citadine. Les approches traditionnelles, technologiques et biologiques seront explorées.
- La coopération avec le Forem et le monde des entreprises doit être renforcée, en vue de mieux identifier les secteurs d'activité et les métiers en pénurie dans ces secteurs en Brabant wallon. Nous en connaissons une partie (la construction, l'électricité, l'électronique, l'informatique, la mécanique, l'électromécanique, la soudure, le travail du bois, les métiers de cuisinier, etc.), mais un système de veille sur ce thème, basé sur des liens accrus entre les entreprises et les écoles, permettrait d'être plus en phase avec l'évolution permanente des compétences nécessaires sur le marché de l'emploi. Attention toutefois, si renforcer le lien entre l'école et les entreprises est fondamental, les apprentissages ne peuvent se résumer à la demande des entreprises. Ils doivent continuer à avoir une vocation globale, assurant l'acquisition de savoirs mobilisables dans différents contextes, différentes entreprises.



Photo cc City College Norwich